

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1- OBJET DU CONTRAT

Les présentes conditions générales de vente régissent la vente d'entrées unitaires pour le centre aquatique La Vague. En achetant une entrée unitaire ou une carte de 12 entrées, le client accepte sans réserve les présentes conditions.

2- CONDITIONS D'ACCES

Les tarifs des entrées unitaires sont affichés publiquement dans le centre aquatique et peuvent être sujets à des variations. Les tarifs en vigueur au moment de l'achat s'appliquent. Le paiement de l'entrée unitaire s'effectue en espèces, par carte bancaire ou tout autre moyen de paiement accepté par le centre aquatique. Les entrées unitaires sont strictement personnelles et ne peuvent être cédées, revendues ou transférées à des tiers. Les entrées unitaires sont valables pour une seule visite du centre aquatique et ne peuvent être utilisées qu'une fois et les cartes de 12 entrées peuvent être utilisées jusqu'à 12 fois. L'entrée donne accès aux installations et activités prévues dans le centre aquatique, conformément aux règles et horaires en vigueur.

Une fermeture technique occasionnant la fermeture de bassins aura lieu chaque année. S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions. En cas d'annulation d'une visite ou de modification substantielle des conditions d'accès, le centre aquatique s'engage à en informer les clients dans la mesure du possible et à proposer des solutions alternatives lorsque cela est possible. Les clients seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage 30 jours avant. Les cours peuvent être annulés à tout moment pour des raisons techniques. En cas de fermeture technique non prévue cela ne donne pas droit ni à un remboursement ni à un report pour les cartes de 12 entrées.

3- TARIFS

Les tarifs sont fixés par le propriétaire de l'équipement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés moyennant un préavis de 60 jours.

4- MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement de l'abonnement se fera en une seule fois au moment de l'achat de l'entrée unitaire par carte ou la carte de 12 entrées ou en espèces ou tout autre moyen autorisé

par le Centre.

5- ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Les entrées unitaires ne sont pas remboursables, sauf en cas de force majeure dûment justifiée. En cas d'annulation d'une visite pour des raisons indépendantes de la volonté du client tel que la fermeture exceptionnelle du centre aquatique La Vague, celui-ci pourra demander le report de sa visite ou l'émission d'une entrée unitaire valable ultérieurement et ce dans le seul cas de figure où le client se trouvait d'ores et déjà dans un des bassins du centre aquatique et qu'on a dû le faire sortir à cause de problèmes techniques.

6- RECOMMANDATIONS SANTE – REGLES DESECURITE

La piscine La vague attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment l'aquagym, le sauna, le hammam. Ceux-ci sont donc formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive.

La piscine La vague et se réservent le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses Abonnés et les conditions d'hygiène.

7- ASSURANCES

La piscine La vague est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans les règlements intérieurs des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

8- LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société Sarl PRIAM - Equalia. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 5 ans à compter de la fin de votre contrat d'abonnement. Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent.

9- RECLAMATION ET CONTENTIEUX

Toute réclamation sera adressée à la direction au

centre aquatique par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de difficultés ou contestations concernant l'interprétation ou l'exécution des différents documents contractuels, les parties s'efforceront de trouver une issue amiable. À défaut elles soumettront leur différend au Tribunal de commerce territorialement compétent.